



4^E JOURNÉE NATIONALE DES RÉFÉRENTS GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL

RÉF.R4046

**Paris BFM - Espace Cristalia, 56-60 rue de la Glacière
le 18 Juin 2026**

Le CNEH vous donne rendez-vous à Paris pour la **4^{ème} journée nationale des référents gestion temps de travail** : 1 journée dédiée à la GTT hospitalière associant conférences, échanges sur les pratiques et retour d'expériences.

TARIFS (DÉJEUNER INCLUS) - Adhérents : 600 € - Non-adhérents : 660 €

COORDINATRICE

Fabienne FLOURIOT - Consultante formatrice au pôle RH et management, cheffe de projet chargée des interventions sur l'organisation et la GTT au CNEH

PUBLIC - Directeurs des Ressources Humaines, Personnels des services RH, Cadres de pôle, Directeurs des soins, Référents Gestion Temps de Travail, toutes personnes engagées dans la gestion des organisations et des temps de travail dans la Fonction Publique Hospitalière

PRÉREQUIS - Ne nécessite pas de prérequis

FORMATION - Eligible au plan de formation continue et/ou à un financement OPCP, ANFH

DATE - 18 juin 2026 soit 1 jour/7 heures

LIEU - BFM - Espace Cristalia, 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris

MODALITÉS - Présentiel

METHODES PEDAGOGIQUES - Apports théoriques - Partage de pratiques et retours d'expériences, Questionnaire d'évaluation et de satisfaction à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXECUTION / ASSIDUITE - Feuille d'émargement, Certificat de réalisation remis à chaque participant

SATISFACTION DES PARTICIPANTS - Questionnaire de satisfaction soumis à l'issue de la journée

REFERENTE HANDICAP CNEH - Sylvie LIOT – Tel : 01.41.17.15.76 – 06.42.22.31.55
Email : sylvie.liot@cneh.fr, afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre et prévoir les adaptations pédagogiques et aménagements adéquats.

TARIFS (DÉJEUNER INCLUS) - Adhérents : 600 € - Non-adhérents : 660 €

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Sylvie Liot - 01 41 17 15 76 – 06 42 22 31 55 – sylvie.liot@cneh.fr

Programme

8h45 : Accueil des participants

9h15 - 9h30 : Ouverture de la journée

Intervenante : Séverine HERTE, Directrice du pôle RH Management au CNEH

09h30 - 09h45 : Une journée pour vous : dites nous qui vous êtes

Pour lancer la journée sur une dynamique collective, un questionnaire interactif permettra de capter en quelques minutes l'énergie de la salle : qui est présent, quels sont vos contextes, vos attentes, vos défis. Un moment rapide, vivant et essentiel pour ajuster le fil de la journée et faire en sorte qu'elle vous ressemble vraiment.

Intervenante : Fabienne FLOURIOT, Consultante Formatrice Pôle RH et Management au CNEH

09h45 - 11h00 : La « simplicité » du temps de travail dans la FPH

Le décret du 4 janvier 2002 comporte 19 articles et tient en cinq pages. Plus de 20 ans après, aucun établissement ne l'applique exactement de la même manière. Une clarté réglementaire apparente qui masque une complexité opérationnelle que chaque établissement réinvente au quotidien et que l'on peut nommer dès lors simplicité. À travers des exemples concrets issus du terrain, cette intervention invite les à décrypter les mécanismes qui produisent cette complexité et à repartir avec des clés pour la réduire.

Intervenant : Yannick SIMONCIC, Directeur des Soins - Coordonnateur Général des activités de Soins, de rééducation et médico-techniques – Centre Hospitalier de Bagnols-sur-Cèze

Echanges avec les participants 15 minutes

11h15-11h30 : Pause

11h30 - 12h30 : Report et indemnisation des congés annuels, astreintes à l'hôpital : règles, vigilance et solutions opérationnelles

Cette intervention fera le point sur les règles applicables au report et à l'indemnisation des congés annuels suite à la publication du décret du 21 Juin 2025, ainsi que sur le cadre juridique et les conditions de mise en œuvre des astreintes dans la fonction publique hospitalière. L'objectif est d'identifier les zones de vigilance et de partager des repères opérationnels pour concilier continuité du service et respect des droits des agents.

Intervenant : Frédéric TEXIER, DRH, Consultant Formateur Pôle RH et Management au CNEH

Echanges avec les participants 15 minutes

12h45 - 14h00 : Buffet

14h00 – 15h00 : Référent GTT : de l'urgence permanente à la vision d'ensemble

Comment un référent GTT peut-il sortir du traitement au fil de l'eau pour devenir un véritable acteur de la structuration du temps de travail ? Comment le positionnement institutionnel du référent GTT influence-t-il sa capacité à structurer la fonction ? A partir d'un retour d'expérience, cette séquence proposera une réflexion sur les conditions permettant de passer d'une logique centrée sur le traitement individuel, parfois en mode pompier, à une approche plus transversale et structurée.

Intervenant : Stéphane DUBUS, Référent GTT, EPSM Lille Métropole

Echanges avec les participants 15 minutes

15h15 - 16h15 : De la planification subie à la planification choisie : un projet d'IA native coconstruite entre terrain et éditeur

Comment transformer un planning vécu comme une contrainte en un véritable levier d'engagement ? A travers le témoignage croisé d'un DRH et d'un éditeur, cette intervention dévoile les coulisses d'une collaboration inédite et innovante pour concevoir une IA réellement utile aux équipes. Une démonstration concrète de la manière dont l'IA peut faire évoluer la planification du subi vers le choisi, tout en sécurisant l'organisation.

Intervenant : Arnaud PEIRET, DRH Adjoint CH Tarbes – Lourdes – Bagnères de Bigorre

Echanges avec les participants 15 minutes

16h30 - 16h45 : Synthèse et conclusions de la journée

Intervenante : Fabienne FLOURIOT, Consultante Formatrice Pôle RH et Management au CNEH

Demande d'inscription

Sur le site www.cneh.fr - rubrique formation

Sylvie Liot, Tél. 01 41 17 15 76 – 06 42 22 31 55 – sylvie.liot@cneh.fr

Référent handicap :

Sylvie Liot, Tél. 01 41 17 15 76 – 06 42 22 31 55 – sylvie.liot@cneh.fr

Merci de nous faire part de vos besoins spécifiques en amont de la formation

Le jeudi 18 juin 2026, à Paris

Tarifs nets de taxe (déjeuner inclus)

Adhérent CNEH : 600 €

Non-adhérent CNEH : 660 €

Facturation sur Chorus Pro* : SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE) Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Établissement*

Raison sociale

Adresse

CP Ville

Tél.

Responsable de formation*

Madame Monsieur

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

Participant*

Madame Monsieur

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

*Tous les champs sont obligatoires

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.